

Conseiller en gestion de patrimoine BF

Conseillère en gestion de patrimoine BF

Banques, assurances

En tant que conseillère ou conseiller en gestion de patrimoine, vous soutenez votre clientèle dans le placement et la gestion de sa fortune. Vous connaissez les risques et les dispositions applicables, surveillez l'évolution du patrimoine des clients et les informez régulièrement des développements actuels.

Tâches

Dispense de conseils en placements et planification d'investissements

- Conseiller les clients dans leurs investissements
- Définir les objectifs, directives et limites des clients et leur expliquer les caractéristiques des contrats
- Déterminer et implémenter la stratégie de placement appropriée ou déléguer cette implémentation à des prestataires spécialistes
- Expliquer les frais associés aux services ainsi que le contenu et les conséquences juridiques des documents à signer

Gestion de patrimoine

- Gérer le patrimoine de façon autonome selon la stratégie convenue
- Effectuer les opérations financières, transmettre les ordres et surveiller leur exécution
- Adapter le portefeuille aux fluctuations des marchés ou aux nouveaux objectifs des clients
- Surveiller l'évolution du portefeuille et informer régulièrement les clients sur l'état de leur fortune

Environnement de travail

En tant que conseillère ou conseiller en gestion de patrimoine, vous travaillez au sein de banques, de sociétés de gestion de fortune indépendantes, de sociétés fiduciaires ou d'autres entreprises spécialisées dans la gestion de fortune et les conseils en placements.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité d'analyse
- Aisance avec les chiffres
- Esprit de synthèse
- Sens des responsabilités

- Capacité à mettre en confiance autrui

Intérêts

- Conseiller
- Informer et sensibiliser
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Travailler avec des chiffres

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi.

Offre d'études

Tout afficher

<https://orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128749>

Durée

- 6 mois

Conditions d'admission

Les conditions d'admission figurent dans le **règlement** (<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/7744>).

Titre obtenu

- Brevet fédéral de conseillère ou de conseiller en gestion de patrimoine

Formations continues

Cours

- Cours d'**AZEK** (<https://www.azek.ch/fr/ch-fr/formations/azek-programmes-de-formation/>)

Diplôme fédéral

- Expert-e en opérations des marchés financiers DF
- Expert-e en finance et investissements DF

Écoles supérieures

- Économiste bancaire ES

Professions voisines

Profession

Spécialiste en finance et comptabilité BF

<https://orientation.ch/fr/professions/specialiste-en-finance-et-comptabilite-bf>

Profession

Conseiller-ère financier-ière BF

<https://orientation.ch/fr/professions/conseiller-ere-financier-iere-bf>

Profession

Technicien-ne en opérations des marchés financiers BF

<https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-en-operations-des-marches-financiers-bf>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.615.26.0

Liens utiles

AZEK (<https://www.azek.ch/fr/>)

Swiss Training Centre for Investment Professionals

Bases légales (<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/95943?lang=de>)